

7e édition de la Journée nationale du Drapeau L'exaltation des valeurs de la République

J.K.M

Libreville/Gabon

Cette manifestation est une opportunité de se réapproprier "les valeurs de notre vivre-ensemble" tout en adhérant à l'idéal républicain.

CHEF suprême des Forces de Défense et de Sécurité, Ali Bongo Bongo Ondimba a présidé, hier, à l'esplanade de la présidence de la République, aux côtés de son épouse, la 7e édition de la Journée nationale du Drapeau.

Une manifestation placée, cette année, sous le thème "Autour du drapeau, bâtissons un édifice nouveau".

Au-delà du rituel d'allégeance au drapeau, ponctué par une poignée de main avec le président de la République, auquel se sont soumis les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale du Conseil économique et social, plusieurs membres du gouvernement, le gouverneur de la province de l'Estuaire et un certain nombre d'officiers généraux et supérieurs de nos Forces de Défense et de Sécurité, cette manifestation, aux dires du ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubellet Boubeya, assurant l'intérim de sa collègue de la Culture, est une opportunité pour les uns et les autres d'exalter et magnifier les valeurs et symboles de la République. D'autant que, selon lui, instituée le 5 novembre 2009 par le chef de l'État, la Journée du Drapeau est sous-tendue par l'ambition de favoriser l'émergence d'une culture citoyenne, d'aviver le sens des responsabilités et le devoir républicain. "Cette Journée nous interpelle tous sur la nécessité de faire le point sur les valeurs de notre vivre-ensemble", a-t-il avancé.

En ce sens que, a-t-il poursuivi, faire allégeance au drapeau, c'est se soumettre à la République et à ses lois. C'est adhérer à l'idéal républicain défini par nos pères fondateurs, c'est adhérer aux valeurs qui fondent la République gabonaise autour de sa devise : Union-Travail-Justice.

Dans cette optique, le drapeau national constitue un symbole hautement évocateur. Adopté le 9 août 1960 après adoption et délibération par l'Assemblée de la loi N°56/60 portant modification de l'emblème national gabonais, il est constitué de trois bandes horizontales d'égale longueur : le vert irlandais symbolisant la forêt ; le jaune d'or, le soleil ; et le bleu, l'océan.



Le couple présidentiel.



Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, passant en revue les troupes.



Nominations au ministère de la Défense nationale

Directeur central des Affaires financières :
- Colonel NGUEMBYT Sylvie, matricule solde 660 759 A, en remplacement du Lieutenant-colonel DJOKOUNDA Théophane, décédé.

Conseiller en Communication :
- MPOLO GNAMANGO Sabrina, en remplacement de Junior MBOULET, appelé à d'autres fonctions.

C'est dire qu'il matérialise la République gabonaise dans toute sa grandeur et sa puissance, tout en forgeant l'identité du peuple gabonais bien au-delà des empreintes identitaires de ses différentes composantes.

Toute chose qui, a fait remarquer le membre du gouvernement, cadre parfaitement avec le concept de l'égalité des chances prôné par le chef de l'État. Entendu que, selon lui, la République est un espace commun qui condamne les privilèges. Elle est le cadre de l'expression, l'éclosion des compétences et des talents. Tout en étant "unis dans la concorde et la fraternité".

Dans ce sens, l'entrée du drapeau au son du "mun-gongo", sous les regards du couple présidentiel, du Premier ministre, des membres du gouvernement, des diplomates accrédités dans notre pays, des officiers généraux, supérieurs et des hommes de troupes, a constitué un moment fort de cette cérémonie. D'aucuns y ont vu une matérialisation du "Gabon fort et éternel" sous les mânes de ses pères fondateurs.

Tout comme l'interprétation de l'hymne national en plusieurs langues locales par la chorale des personnels de Forces de Défense et de Sécurité. Une véritable ode à l'éternité et l'immortalité entrecoupée des démonstrations d'ordre des élèves du Prytanée militaire de Libreville et des prestations d'ensemble des musiques de nos corps d'armée et de sécurité.

Le président de l'Assemblée nationale, Richard Auguste Onouvié accomplissant l'acte d'allégeance au drapeau.

Photo : Desirey Minkoh

Photo : Desirey Minkoh

Photo : DR